



Aide juridictionnelle + fonction public

Par nanou44

Bonjour,

j'ai eu un accident travail en 2010 j'ai été opéré plusieurs fois, depuis j'ai des problèmes avec cette cheville et d'autres accidents mais mon employeur LA POSTE ne me faisait pas les SIPREVA . je suis passé récemment en commission , et me refuse l'accident de travail que j'ai eu en juillet 2017 et me reconnaissane un taux ipp 9%. j'ai effectué des taches qu'ils m'avaient été déconseillé par le médecin du travail et il fallait les faire même étant reconnue MDPH.

j'ai été voir un avocat en consultation gratuite , il m'a dit que je devais aller au tribunal mais avec mon salaire je n'ai pas les moyens puisque l'aide juridictionnelle prend en compte les revenus mensuels et pas le revenu fiscale de référence. je perçois 1526 euros, je suis fonctionnaire en handicap et ma fille a charge en handicap aussi. Ce que j'ai peur que mon travail me licencie si je vais au tribunal.

Cordialement